

Libération de Fontainebleau

23 août 1944

VILLE
DE
FONTAINEBLEAU
(SEINE-ET-MARNE)



Le 23 Août

1944

COPIE



A été affiché et diffusé

AUX HABITANTS DE FONTAINEBLEAU

N°

Après 50 mois de dures épreuves, nos vaillants alliés nous apportent la délivrance.

Elle précède de peu la victoire totale de leurs armes à laquelle auront participé l'armée française avec ses glorieuses traditions, les forces françaises de l'Intérieur et tous ceux qui n'ont pas accepté la capitulation de 1940.

Nos trois couleurs sont vengées et purifiées.

En ce jour d'allégresse, rendons un émouvant hommage à nos morts de 1940 qui ont sauvé l'honneur de notre Pays, à ceux qui depuis 4 ans, soit par leur sacrifice, soit par leur héroïsme dans la souffrance, soit par leur ardeur au combat, ont permis à la France de retrouver son vrai visage.

Gloire au Général de Gaulle qui a su ranimer dans le Pays, la flamme de l'espérance et l'amour de la Patrie.

L'union des forces saines de la Nation a permis de prendre une revanche éclatante sur l'envahisseur germanique.

Après avoir gagné la guerre, il faudra gagner la paix ; cette union est le gage principal de ce second combat.

Les sacrifices imposés par la bataille seraient vains si les dissensions passées devaient renaître.

Le Comité Directeur de Fontainebleau vous donne un exemple de solidarité totale. Les hommes qui le composent ont accepté la lourde responsabilité de diriger provisoirement les destinées de votre Cité, sans aucune ambition politique et sans autre souci que celui de participer par le travail dans l'union à l'oeuvre de reconstruction morale et matérielle de la France.



Vive la France
Vive nos alliés
Vive de Gaulle.

M

Régularisation des porteurs de brassards FFI ou d'armes à Fontainebleau

VILLE
DE
FONTAINEBLEAU
(SEINE-ET-MARNE)

Le 28 Août 1944

COPIE



REGULARISATION DES PORTEURS DE BRASSARDS F.F.I.
ou d'ARMES

N° En exécution des ordres donnés par les Autorités Militaires Alliées et par ordre du Comité Directeur Provisoire, il est arrêté ce qui suit :

Il faut immédiatement, c'est-à-dire au plus tard demain dans la matinée, régulariser complètement la situation des porteurs de brassards F.F.I. armés ou non.

En conséquence ;

Dès demain, 29 Août 1944, un bureau de vérification des véritables F.F.I. sera ouvert de 9 hrs à 12 hrs et de 14 hrs à 18 hrs, à la SALLE de la JUSTICE de PAIX, Place de la République au premier étage, pour l'inscription des véritables F.F.I. (Les intéressés devront se présenter à ce bureau munis de leur carte d'identité et de toutes pièces justificatives.)

Lorsque le postulant sera reconnu, par les Chefs des F.F.I. siégeant, comme réellement F.F.I., c'est-à-dire ayant combattu dans des groupes, il lui sera délivré une attestation qui lui donnera droit au port du brassard régulier portant un numéro d'immatriculation.

Les cas douteux seront examinés dans les 48 hrs qui suivront et régularisés, soit par le refus, soit par l'acceptation du Postulant.

A partir du TRENTE AOUT 1944 au matin, SEULS les F.F.I. ainsi reconnus, c'est-à-dire munis du brassard immatriculé et de l'attestation, pourront accomplir leur travail de F.F.I. Tous autres porteurs illicites, c'est-à-dire non munis du brassard immatriculé et de l'attestation seront conduits aux Autorités Militaires Alliées.

Il est rappelé que tout véritable F.F.I. est à la disposition des Forces Militaires Alliées et peut être requis à tout instant, de jour et de nuit, soit pour se joindre à des groupes de combat F.F.I. en vue d'opérations militaires, soit pour être incorporé immédiatement dans les Armées régulières Françaises ou Alliées et par conséquent devenir véritablement Combattant Militaire.

Tout contractant n'obtempérant pas à un ordre de réquisition sera considéré comme DESERTEUR.

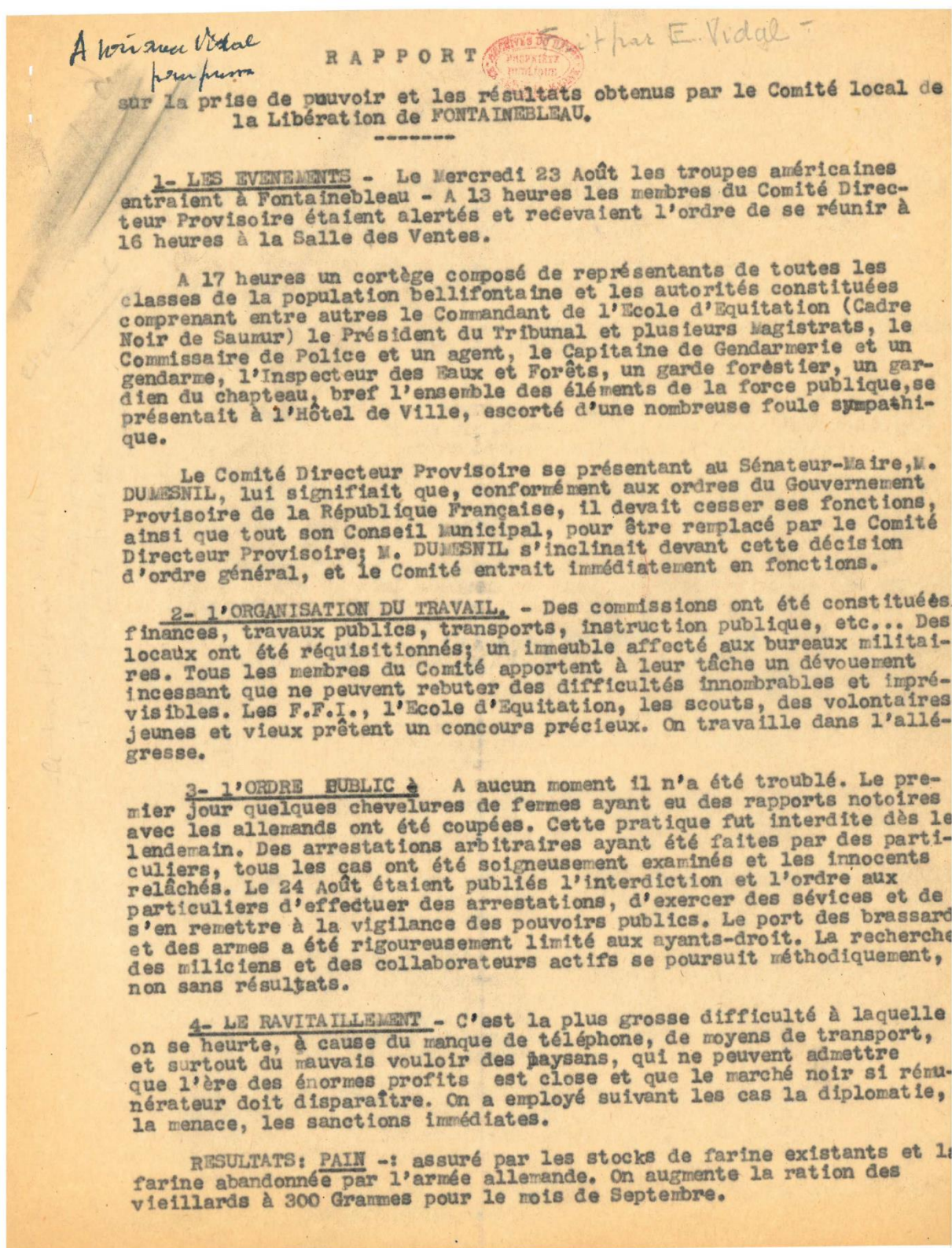
M



Fontainebleau, le 28 Août 1944.

LECOMITE DIRECTEUR PROVISOIRE.

Rapport sur la prise du pouvoir et les résultats obtenus par le Comité local de la Libération de Fontainebleau



VIANDE: 200 Grammes sont distribués cette semaine.

POMMES DE TERRE: A la production, on a obligé les marchands à les vendre non plus 12 frs mais 4 FRs, et des arrivages successifs sont assurés dans un bref délai.

LAIT: malgré la mauvaise volonté des producteurs, les arrivages ont progressivement et rapidement augmenté, et assureront bientôt la quantité nécessaire à toute la population.

MATIERES GRASSES: démarches et visites ont été faites. Une petite quantité a été trouvée. On espère faire mieux.

VIN: Le stock existant ne permet pas une distribution immédiate, les marchands de vin font des recherches pour s'en procurer le plus tôt possible.

LEGUMES : Les maraîchers réunis à la Mairie ont dans l'ensemble répondu à l'appel du Comité Directeur, la quantité reste cependant très insuffisante, les transports nous font défaut encore.

5- Le MARCHÉ NOIR - Des perquisitions ont permis la récupération de stocks (riz, pâtes, confiserie) qui sont distribués à la population. Ces perquisitions continuent avec des chances variées.

La lutte contre le marché noir est très difficile. Elle le serait moins avec un concours complet des consommateurs. Des résultats sont cependant obtenus.

6 - CÉRÉMONIES - Le Dimanche 27 Août, le Comité a déposé une gerbe au Monument aux Morts. Puis deux délégations ont assisté à une messe à la Paroisse, à un office au Temple, cependant qu'une troisième déposait sur les ruines de la synagogue, incendiée par les allemands, une grande palme. Une foule émue assistait à ces cérémonies auxquelles prenaient part les autorités militaires américaines et de nombreux soldats.

7- RELATIONS AVEC LES AUTORITES MILITAIRES AMERICAINES. - Elles sont excellentes et tout à fait cordiales, les américains faisant preuve d'un parfait esprit de compréhension.

8- PRESSE - Un seul incident regrettable à signaler. Un journal devait paraître deux jours après l'entrée des américains, et établir ainsi un contact étroit entre le Comité et la population.

M. BARTHELEMI, rédacteur en chef du journal "Le Briard" se prétendant mandaté par le Comité d'Alger pour faire paraître l'unique journal de Seine-et-Marne, a empêché cette parution par ses agissements. Pour éviter le spectacle navrant de dissensions entre Français, le Comité a fait apposer les scellés sur les imprimeries de "l'Abeille" et de "l'Informateur".

le 1er Septembre, M. BARTHELEMI fait vendre un journal "Fontainebleau libre" dans lequel il commence déjà des attaques contre le Comité. Il est à souhaiter que de tels procédés soient immédiatement empêchés.

Un bulletin municipal va paraître qui donnera uniquement tous les renseignements officiels.

(3)

9- RÉSUMÉ - Les résultats répondent jusqu'ici aux espérances
Le contact est établi aujourd'hui même avec le nouveau Préfet
à Melun. Ainsi les imperfections inhérentes à un état de transi-
tion et de crise pourront être rapidement corrigées.

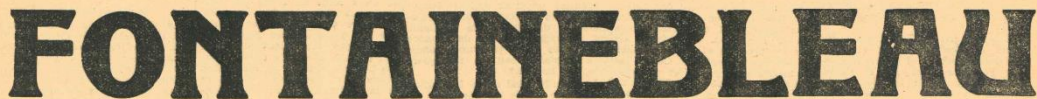
En tout cas, le Comité Directeur Provisoire de Fontainebleau,
sincèrement et cordialement uni, travaille avec enthousiasme pour
sa petite cité et pour la rénovation de la France.

FONTAINEBLEAU, le 1er Septembre 1944



BULLETIN MUNICIPAL

DE



Rédaction et Administration : Hôtel de Ville de Fontainebleau (Seine-et-Marne). - Téléphone 20-80

Causerie Municipale

Ceux qui ont su se taire

Les dernières semaines de l'occupation ont été par excellence celles des parodies de porte à porte, des bavardages au coin des rues, des nouvelles les moins sérieuses colportées inconsidérément et sans contrôle par les personnes les plus raisonnables. On manquait de renseignements sûrs, les communications devenaient à peu près impossibles; il fallait vivre « sur soi » et avec le maigre stock d'informations qui nous parvenait directement aux oreilles. Aussi y eut-il une invraisemblable floraison de bobards capables d'altérer colonnes et pages des rubriques locales. On parlait de tout et de rien, mais surtout de personnes - et de personnages - d'opinions, d'événements, d'articles, en épiant les faits et gestes de quelques traitres répétés dont l'activité néfaste et notoire formait une rubrique hélas ! trop souvent renouvelée dans ces « gazettes parées » transmises de bouche à oreille de quartier en quartier ou de la tête à la queue d'une file d'attente.

Le plus remarquable, précisément, est qu'un milieu de cette délinquance de paroles d'informations orales déformées un peu plus par chaque langue, il y eût eu de si magnifiques zones de silence. Alors que l'on parlait tant et tant de certaines gens, et de certains faits, il y eut d'autres gens et d'autres faits autour desquels se dressa une muraille volontaire d'ignorance, une conspiration du silence dont le respect absolu et la durée prouvèrent relevés du merveilleux.

On cite le cas de cinq aviateurs anglais dont l'un avait été battu en lisière de la forêt de Fontainebleau, qui maintenaient en parachute sur les bords de la Seine pendant près de deux mois chez les habitants d'un village bien connu par ailleurs qui habitaient notre sylvie : Barbizon. En dé-

pit de recherches effectuées par les Allemands fous de rage en voyant de près aussi faciles leur à chasser, au risque d'être fusillés chaque jour, la moindre imprudence était commise, nos vaillants patriotes masquaient cinq aviateurs anglais chez eux pendant deux mois, au moment des perquisitions les plus insidieuses et des arrestations les plus acharnées d'une Gestapo aux abois.

Le fait par lui-même est probablement banal. Il y eut ainsi des centaines de Français, partout, qui hébergèrent des résistants à la déportation, d'autres Français persécutés ou des alliés tombés sur notre sol. Ce n'était là, après tout, qu'une simple forme du devoir. Le plus admirable, c'est que personne n'a parlé. Dans ces petits villages où la motricité nouvelle se colporte en quelques instants de vent à vent, l'« arrivée » des aviateurs britanniques fut si rapidement connue de tous avant de l'être, aussi, des villages voisins. Mais toutes les bouches demeurèrent closes, malgré les menaces, les récompenses promises, les alertes renouvelées.

Personne ne « vendit la mèche », ni se fit autour de ces cinq alliés cachés au beau milieu du pays un silence étonnant qui dura jusqu'à la libération et qui pourrait bien être pour ces innombrables émissaires de commérages qui se multiplient partout de villes à hameaux une petite forme, très humble, de l'héroïsme.

Cette attitude, en tout cas, mille bien en faveur du courage, de la prudence, du patriotisme des civils de tous âges et de toutes catégories sociales ont fait preuve pour servir leur pays, même où ils pouvaient le faire, en aidant de leur mieux l'action et la protection de nos libérateurs.

LES INDIGNES

Il paraît que des F. F. I., ou soldats teils, passent dans des maisons particulières, et exigent des sommes parfois importantes, sous le prétexte par exemple que des bénéfices illicites ont été réalisés par la personne qu'ils visitent.

De telles pratiques sont inadmissibles et des mesures immédiates sont prises pour qu'elles ne se renouvellent plus.

Les victimes doivent aussitôt rendre compte du vol, ou de la tentative dont elles ont été l'objet, à la gendarmerie, à la mairie, au bureau de police les plus proches, si elles n'ont pu par leur seule autorité repousser l'agression.

Il s'agit certainement de faux F. F. I. car actuellement les vrais F. F. I. sont enrégimentés, enrôlés par des chefs de confiance et n'exécutent que les ordres et missions qu'ils reçoivent de ces derniers.

AFFAIRES CIVILES

La population est avisée que le bureau des Affaires civiles s'occupe des relations franco-américaines, et qui était installé à la mairie, a été supprimé. S'adresser maintenant aux Bureaux militaires à l'hôtel de l'Aigle Noir, place De-mourct.

LE CHASSELAS DE LA TREILLE DU ROY VA ETRE VENDU

Rappeler que la vente du chasselas de la Treille du Roy aura lieu samedi 16 septembre à 14 heures, à la grille Adam-Salomon du Parc, par le ministre de M. Clausard, receveur des Domaines.

400 habitants ont été sinistrés A VULAINES ET A SAMOREAU

Dans le canton de Fontainebleau, c'est assurément l'agglomération de Vulaines-Samoreau qui fut la plus gravement atteinte par les dernières opérations militaires d'août dernier. Quelques maisons ont été touchées - certaines très sévèrement - par l'explosion des sprints de Valving et de Fontaine-le-Port; mais les dégâts les plus importants se sont localisés dans le Haut-Samoreau et au Bas-Vulaines.

C'est dans cette dernière commune que l'on compte le plus grand nombre de sinistrés, mais c'est à Samoreau que le pourcentage des sinistrés graves est le plus élevé. En effet, sur 100 familles atteintes à Vulaines, groupant 300 habitants, 11 sont totalement sinistrées. A Samoreau, sur 36 familles lésées, réunissant une centaine d'habitants, 9 sont sinistrées à 100 %.

Il est remarquable que l'on n'a pu à enregistrer qu'un seul décès: celui de Mme André Pérot, 39 ans, de Vulaines; la population s'est montrée calme et disciplinée, et l'énergique intervention de M. Oriol, maire de Samoreau, a évité dans sa commune le pillage des maisons éventrées, immédiatement après la fin des opérations.

Voici quels ont été les quartiers les plus atteints: à Samoreau: la route de Montmélian, les Buternes, la rue du Rocher; à Vulaines: la rue des Chapeaux, la route d'Iffry, la rue James, la rue de la République, la Mairie, le quai de Valvins.

Des secours de première urgence, représentant plus de 100.000 francs, ont été attribués, ainsi que des objets ménagers et des vêtements.

Une adresse du Comité de la Libération au Général de Gaulle

Lors de sa réunion du 9 septembre, le Comité local de la Libération de Fontainebleau, réuni en séance plénière le 9 septembre, a l'unanimité, l'adresse suivante au chef du gouvernement provisoire: « Le Comité local de la Libération de Fontainebleau, réuni en séance plénière le 9 septembre: » Considérant que le général de Gaulle, grâce à sa clairvoyance prophétique en 1940, à son courage volonté de vaincre, à sa haute idée de la valeur et de la dignité française, a été la cause première de la participation de la France au combat à côté des Alliés, de son relèvement et de sa libération, et qu'il a ainsi, dans la tradition des héros de notre histoire, bien mérité de la patrie, lui adresse, au nom de la population de Fontainebleau, l'expression de son admiration et de sa reconnaissance, et l'assure son dévouement absolu dans sa collaboration modeste mais enthousiaste à l'œuvre entreprise pour que la France retrouve sa place au rang des grandes nations civilisatrices. »

PETITONS, CYCLISTES NE GENEZ PAS LA CIRCULATION DES VEHICULES MILITAIRES!

CE QUE FUT ET CE QUE FIT LA RESISTANCE A FONTAINEBLEAU

L'histoire de la Résistance remontée, à Fontainebleau, au 15 septembre 1940. Vers cette date, un ingénieur travaillant en notre ville, B. dit Jean, garçon d'excellente famille, entra en contact avec un de nos concitoyens, H. B. et avec une poignée de confiants en l'avenir qui se réunirent déjà et cherchaient le contact à Paris avec une organisation de résistance. Depuis, l'ingénieur B. fut arrêté alors qu'il portait de Fontainebleau à Dieppe (à la première « répétition » du débarquement) des renseignements importants: il fut condamné à mort, puis sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, et il fut déporté en Allemagne où il est encore.

Les Fontainebleaudiens entrèrent en rapport avec les chefs d'un groupe en formation: « La France combattante », qui éditait déjà un journal clandestin roméotypé « Les Petites Ailes ». Les premières instructions suivantes lui furent données: Former des groupes de résistance assez dévoués pour envisager la reprise de la lutte armée, les attentats et sabotages susceptibles de gêner l'ennemi, la propagande, la collecte de renseignements intéressant les Alliés. Ces renseignements concernèrent d'abord le mouvement des troupes qui fut repéré en relevant le numéro des voitures allemandes.

Chaque groupe de résistance comprenait 10 hommes, se nommait un « jeu » et avait un « chef de jeu » qui seul, connaissait le responsable du mouvement et qui était seul connu de lui. Il n'y avait d'ailleurs pas grand chose à faire en dehors du travail souterrain contre le moral des Allemands, de la recherche des renseignements et de la mise en place des hommes et femmes du mouvement dans les services ennemis: soldatenheim, hôpitaux, feldgendarmerie, Gestapo,

Les Officiers et Soldats américains ont offert un bal aux Jeunes Filles de la ville en remerciement de l'accueil de la population

Samedi 9 septembre, à la salle des Fêtes, un bal a été offert aux jeunes filles de Fontainebleau par les officiers et les soldats de l'Armée Américaine, pour remercier la population de l'accueil particulièrement enthousiaste et « touchant » qu'ils ont reçu en notre ville.

Plus de 150 officiers, rangés le long des murs, accueillirent les invités, serrant les mains avec une vigueur toute américaine et sautant chacun d'un « Bonsoir Monsieur, ou Madame, ou Mademoiselle » montrant de la sorte qu'ils avaient de prononcer quelques mots de français.

Cette réception, simple et très cordiale, fut suivie par l'exécution d'une « émoouvante » et « marseillaise »; puis, un commandant Américain, ancien étudiant de la Faculté de Droit de Paris, lut en un français impeccable quelques mots adressés par le Colonel chef d'Etat-Major au président du Comité local de Libération.

Le président, entouré d'une déléguée du Comité, dans une réponse agréablement improvisée, remercia le commandant et exprima la joie de tous d'être libérés par les troupes américaines, ainsi que l'espoir de la prochaine victoire définitive.

Parmi l'assistance des nombreuses jeunes filles participant à ce bal, on remarqua un certain nombre de notabilités locales. Et l'orchestre-jazz, composé d'officiers, sous-officiers et soldats américains, entraîna tout le monde dans le tourbillonnement des danses.

Ce n'était pas encore, certes, la grande joie de la victoire, car on pense à ceux qui se battent encore et à ceux qui ne sont pas délivrés, mais un franc plaisir fut partagé.

par les participants de cette première manifestation de gaieté offerte à Fontainebleau et bien due à ces hommes qui ont tout abandonné chez eux pour venir, par delà les mers, nous libérer.

Ajoutons que le bal ayant été organisé très rapidement, des omissions regrettables ont pu être commises dans les invitations, en particulier vis-à-vis des jeunes filles ayant rendu les plus grands services à la Résistance. Le Comité de Libération s'en excuse très vivement.

Le chef départemental de la Milice n'est pas évadé...

Le bruit a couru dimanche que Legrand, chef départemental de la Milice en Seine-et-Marne, s'était évadé de la prison de Meulan à la suite d'une manœuvre de faux FFI qui seraient venus le délivrer sous la protection de « transferts ». La nouvelle est inexacte; Legrand est toujours incarcéré à Meulan.

...Mais Jean Couelle est toujours en fuite

Par contre, le bruit avait également couru que Jean Couelle, un des plus dangereux dénonciateurs qui aient opéré à Fontainebleau, avait été arrêté. C'est également faux. La police s'est simplement rendue à une adresse qui lui avait été indiquée, mais le personnage recherché ne s'y trouvait pas.

po, maisons particulières utilisant des états majeurs, parvint où pouvaient travailler des Français. Pendant quatre ans, ces indications n'ont cessé d'être apportées au responsable de la liaison, H. B., des renseignements précieux, des lettres et documents dérobés, etc.

PAS ENCORE DE TRAINS NI DE COURRIERS

Rien n'est encore changé dans la situation des chemins de fer ni des postes. Il est d'ailleurs possible qu'en ce qui concerne les courriers, l'amélioration soit à la fois totale et générale lorsqu'elle se produira, les lettres pouvant alors circuler dans toute la France dans la mesure où les transports le permettent.

Actuellement, il est formellement interdit d'acheminer du courrier en dehors de l'agglomération Fontainebleau-Avon. En conséquence, le public est prié de différer le dépôt des correspondances à destination de l'extérieur. Les guichets postaux restent ouverts, une permanence étant assurée.

Quant aux chemins de fer ils ne peuvent assurer encore que le service des messageries, dans les conditions qui sont indiquées au public par le bureau de ville, rue des Trois-Mars. Aucun train de voyageurs n'est encore prévu dans notre région pour les jours immédiatement à venir.

rampes de lancement des torpilles volantes en construction dans le Pas-de-Calais. Les renseignements furent passés par message à Londres et, trois jours après, les rampes étaient bombardées.

Ce sont les mêmes éléments de résistance, qu'ils aient changé de forme ou de nom, dévoués maquis ou groupes de combat, qui ont continué à passer des renseignements sur les emplacements des dépôts de munitions, d'essence, sur les usines travaillant pour l'ennemi, les péniches ou trains de munitions.

Il en fut ainsi pour une importante hulkerie des environs de Fontainebleau, à B. qui expédiait à Lorient et à Brest, bases de sous-marins, plus de 20 wagons par semaine d'huile spéciale pour ces sous-marins. De même, à H., il y a quelques mois, un train de munitions fut signalé à Londres par un Français parachutiste muni d'un poste de T. S. F. spécial émetteur et receveur: moins d'une heure après, trois avions alliés arrivèrent sur l'objectif et le détruisirent.

Mais le groupe connut des heures dangereuses. L'ingénieur B. arrêté, H. B. chercha un chef et trouva rapidement le colonel de L. qui, malgré son âge et une blessure qui le gênait encore beaucoup, prit l'alignement en mains. C'est vers cette époque que le mouvement de « La France combattante » disparut, tous ses chefs ayant été arrêtés. En même temps, un autre groupe de résistants, même deux se formèrent à Fontainebleau. Ils s'ignorèrent longtemps par, dans la clandestinité, la loi du silence était farouchement appliquée. Lorsqu'ils se découvrirent, ces groupes et des isolés travaillant avec un ou deux amis se soudèrent immédiatement, leur but étant le même: Lutte à fond contre l'ennemi.

[Suite page 2]

Un accident du travail mortel

Un bûcheron de Thomerly, M. Louis Singrelin, âgé de 68 ans, demeurant rue du Port, vient de trouver la suite d'un accident survenu au cours de son travail.

Employé par l'administration des Eaux et Forêts sur un chantier d'abatage d'arbres, il venait d'échouer l'entaille d'un fût et s'était écarté hors de la trajectoire de l'arbre au moment de sa chute. Mais l'arbre, en s'abattant, ne suivit pas l'orientation prévue, revint en arrière et atteignit le bûcheron à la poitrine. Mené à l'hôpital de Fontainebleau avec des plaies profondes au thorax, M. Singrelin y décéda peu après son admission, le 5 septembre.

Rectification

Un membre de phrase sauté dans notre précédent numéro a rendu méconnaissable le dernier paragraphe de la réponse faite par M. Gérardin, président du Comité local de Libération, au commandant Lindsay, commentant le détachement de Fontainebleau. Ce paragraphe doit être rétabli ainsi : « Notre rapide mais très étroite coopération restera pour moi le symbole indéfectible de l'union de nos deux pays ».

PRATIQUER LE MARCHÉ NOIR, C'EST S'OPPOSER A LA REPRISE DU MARCHÉ NORMAL.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.
Marcelle Ribouchon, au service de l'Hôpital, blessée au cours de transports de caisses; décollement du brocher gauche.
Julie Simon, 67 ans, rue Aristide-Briand, au service de M. Saulnier, avoué, 21, rue Aristide-Briand; faux pas en descendant à la cave, entorse de la tibiotarsien droite, 10 jours d'incapacité.
Maurice Gagn, bûcheron, 43 ans, chemin de la Moinerie, à Avon, faussait un piquet lorsqu'un copeau sauta dans l'œil gauche, droit étranger profond, 12 jours d'incapacité.
Jacques Breton, 11, rue de la Cloche, au service de M. Sagnelonne, s'est coupé le pouce gauche en taillant une caisse de bois avec une hachette; plaie du pouce gauche avec ouverture de l'articulation; un mois d'incapacité.
Claudius Flauraud, bûcheron, 38, rue Hélicart, à Paris, au service de M. Jean Vigier, chef de chantier, 30, rue des Bleuets, à Albi-Mons; coupure avec le bec de la serpe en tirant un arbre sur la cheville de troncage, vaste plaie en équerre à la paume de la main gauche, près de l'index et du médus. 12 jours d'incapacité.

PERTES ET TROUVAILLES

Perdus. — Portefeuille, 500 fr. et papiers, par Mlle Lebras, 3, rue de l'Église, Avon. S'en sont trouvés 3 tabliers, 1 couverture, 1 savon, par Mme Figuet, 83, rue Grande. Ceinture crêpe de Chine, par Mme Lantier, 147, rue Saint-Merry. Bracelet gourmette, par Mlle Berel, 90, rue des Châtaigniers. Fagots avec pierre bleue, par Mlle Faillat, 23, rue de l'Arbre-Sec, 900 fr. et papiers en portefeuille, par M. Maurice, Melun. Papiers d'affaires en service, par M. Bourdet, 13 ter, rue Paul-Jozon. Châsse grise, par Mme Clément, 19, rue Saint-Louis. Lait de chien, par M. Lefebvre, 51, rue de France, 700 fr. et papiers en portefeuille, par M. Dormagne, 135, rue Grande. Portefeuille et carte d'identité, par Mlle Junguenet, 5, rue Royale, Perruche, par M. Delrin, 1, rue des Bois, 30 fr. photo et cartes en portefeuille, par M. Mellière, 11, impasse Maire. Sac à main avec 1.700 fr. et pièces d'identité, par Mme De Rigorie, rue de l'Abbé-Renaudeau. Stylo, par M. Cassier, 23, rue Auguste-Barbier. Capuchon, par Mme Daumy, 44 bis, rue de la Cloche.
Trouvés. — Écharpe, par Mme Michy, 10, rue du Cœur-Gras. Chien noir, par Mme Nizart, 22, rue des Pleurs. Capuchon d'enfant, par M. Feltier, 23, place du Marché. Sac en cuir et argent, par Mme Frgvost, 28, rue Grande. Coupe de banque, par Mme Mercery, 24, boulevard Damesse. Farnouli, par Mme Cadieu, 222, rue Grande, et un autre par Mme Collinet, 13, rue Henri-Chapuy. Voiture à bras, par M. Contant, 63, rue Saint-Merry. Porte-monnaie garni, par M. Merou, 70, rue Béringet. Chausures, par M. Delariv, 7, rue des Bois. Coffret en fer, par M. Pépin, 139, rue Saint-Merry. Montre de dame, par Mlle Marx, 15, avenue de Fontainebleau. Oiseaux, par la même. Manivelle, par M. Millot, 75, rue Saint-Merry. Bicyclette, par M. Babic, 9, rue du Conventionnel-Geoffroy. Chien roux, par M. Lesieur, 7, rue Paul-Merwart. Chaussures de barattes, par M. Gibault, 39, boulevard Gambetta.

RAVITAILLEMENT

Le problème du Ravitaillement

Beaucoup de gens ont cru naïvement que l'arrivée des Américains nous apporterait en même temps que les libérations l'abondance de tous les produits et en particulier des denrées alimentaires. Certes, les Allemands sont partis et ne nous prennent plus des quantités considérables, massives, de tout ce qui est nécessaire à notre subsistance. Mais le problème du ravitaillement n'est pas moins extrêmement difficile à résoudre, du moins pendant la période de transition. Ni la compétence, ni la bonne volonté de tous ceux qui s'appliquent à le résoudre n'ont pu faire rétablir les lignes téléphoniques coupées, les services postaux interrompus, le trafic ferroviaire rendu impossible par la destruction des voies et du matériel, destruction qui est la cause même de l'absence foudroyante de nos libérateurs et par le vol de quantité de véhicules automobiles et de camions emmenés par les Allemands à leur départ.

On doit remettre en état des camions malmenés par les Allemands ou démontés par leurs propriétaires pour empêcher leur vol par les fuyards affolés.

On ne dispose que d'une quantité d'essence très limitée et l'on ne peut envoyer un camion chercher dans un village des pommes de terre l'on n'est pas absolument sûr d'en trouver.

Faute de téléphone les relations sont très gênées. Et puis, surtout, on se heurte à d'énormes bénéfices sans nombre : ceux qui, et ils sont nombreux, ont pris l'habitude de réaliser d'énormes bénéfices, ne peuvent admettre que le temps est fini de spéculer sur la pain des gens pour s'enrichir.

Mais d'autre part les consommateurs, impatientés de manger, vont chez les producteurs et continuent à offrir 10, 12, même 16 francs d'un kilo de pommes de terre dont nous devons offrir, selon le prix très convenable de la taxe, 3 fr. 25. Redoutable concurrence qui incite le producteur à dissimuler ses stocks au Ravitaillement général.

On objecte que dans les agglomérations de moindre importance on a distribué d'avantage de denrées qu'à Fontainebleau. C'est exact. Mais en fait la cause : une ville de cinq mille habitants est beaucoup plus facile à ravitailler qu'une de quinze mille, c'est évident même si l'on n'est pas persuadé de ceux pour qui il est bien plus simple de critiquer que de réfléchir.

Exemple : on peut sans trop de

difficultés importer quinze tonnes de pommes de terre; pour l'agglomération de cinq mille habitants cet arrivage permet de donner trois kilos par personne, tandis qu'à Fontainebleau on n'a qu'un kilo par habitant.

Le Comité local de la Libération a examiné toutes les questions intéressant le ravitaillement : elles sont nombreuses, complexes, certaines pratiquement insolubles. Malgré les difficultés, malgré les oppositions, la commission du Ravitaillement donne le maximum de son temps, de son dévouement à la recherche des denrées, à leur distribution quel que soit le taux de la taxe, mais la différence sera employée à récompenser et à rémunérer le vrai F. F. I. qui se sont battus contre l'ennemi autour de Fontainebleau avec un courage et un dévouement dont nous aurons l'occasion de reparler.

Rappelons aussi qu'ils ont contribué et contribuent encore pour une large part à la recherche et à l'acquisition des denrées qui sont distribuées à la population.

Ce remerciement leur était bien dû.

DISTRIBUTION DE VIN AUX TRAVAILLEURS DE FORCE

Du mercredi 13 au vendredi 15 septembre, distribution de deux litres de vin aux travailleurs de force contre les tickets F1 et F2. Le Comité local de la Libération met tout en œuvre pour assurer le ravitaillement. Et ceux qui croient pouvoir nous adresser des suggestions, des conseils, n'hésitent pas à nous écrire. On a, dans les circonstances présentes, besoin du concours de tous les Français.

DISTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE D'ŒUFS

Une distribution de quatre œufs est faite à toutes catégories, encore détenteurs du ticket DQ de septembre, à prendre chez MM. Lacroix et Frénoy, au service de la Police, rue des Pleurs. Les consommateurs inscrits dans les dépôts de la Brie, au service du Ravitaillement, leurs œufs leur ont été déposés leurs inscriptions.

DISTRIBUTION DE BOIS

Les personnes seules, non inscrites pour le bois, les Enfants et Portés, pourront se présenter du 15 au 25 septembre, dernier délai, au service du Ravitaillement (bureau n° 1) pour recevoir un bon d'achat d'un stère de bois. Il s'agit-là de la première distribution pour l'hiver 1944-1945.

UNE HEURE AGRÉABLE

Plus que jamais l'œuvre du Secours social se doit de participer au redressement moral et au soulagement matériel de la France libérée. D'ores et déjà, ce nouveau vers vers restera à la portée de vivre s'accroît fraternellement au siège local de l'œuvre, rue Grande, que dirige M. Eclair, organisateur affable et compétent.

Le goûter du jeudi 7 septembre, offert aux inscrits et aux éprouvés, a contenté tous les désirs : potage au vealout, purée de pois et charcuterie, confitures de mirabelles, gâteaux secs, avec pain et excellent café.

Selon toute probabilité, un goûter identique rassemblera ainsi ses convives invités, environ tous 15 jours, autour de la nappe blanche qui fut fleurie, lors de ce premier repas, en l'honneur du général de Gaulle et de nos Alliés.

DEUIL

On annonce le décès, à l'âge de 74 ans, de Mademoiselle Louise Jubrot, survenu, le samedi 9 septembre 1944, à l'hôpital de Fontainebleau. Les obsèques seront célébrées en la chapelle provisoire de l'Hôpital, boulevard Joffre, le mardi 12 septembre, à 10 heures.

On est prié de considérer le présent avis comme une invitation.

UN BEAU GESTE

Une quête effectuée par un groupe de réfractaires a produit la somme de 1.200 fr. qui a été versée à Mme Guyon, présidente de la Croix-Rouge, pour achat de lait aux enfants nécessiteux.

LA VENTE DES COUPÉS DE BOIS EST AJOURNÉE

Chaque année, l'administration des Forêts procède à la vente aux enchères d'un certain nombre de coupes de bois dans les forêts domaniales de Seine-et-Marne. Cette adjudication, prévue pour octobre, n'aura pas lieu avant le mois de novembre. Nous en précisons la date en temps utile.

LA SOCIÉTÉ DEMONY ET DESMAZURES

Exploitations Forestières
36, Rue de la Cloche
FONTAINEBLEAU

demande pour scierie : 1 charretier de grumes, 1 scieur à la circulaire, 1 classeur de bois.

LES SPORTS

CLUB SPORTIF DE FONTAINEBLEAU-AVON

Reprise de l'activité sportive
Dimanche 10 septembre, par un très beau temps, nos joueurs de football et de basket ont repris le chemin du stade de la Faisanderie.

Malgré le manque d'adversaires, grosse activité tout de même : parties d'entraînement entre nos sociétaires. Nous avons, avec plaisir, noté que nos sections n'avaient perdu aucun sociétaire, mieux même, nous avons enregistré de très sérieuses rentrées d'anciens joueurs et l'appoint de nouveaux dont la classe est affirmée.

Souhaitons maintenant voir les prochains calendriers officiels 1944-45 « sortir » de nos nouveaux comités ou ligues. En ce qui concerne les matches amicaux, ceux-ci sont tributaires de la reprise des moyens de nos transports et aussi de la correspondance. Etat de choses qui, espérons-le, va s'améliorer.

Entraînement général jeudi 14 septembre, à 19 heures.

A l'issue de cet entraînement, réunion générale : ordre du jour : formation des équipes, licences 1944-45 (se munir de 2 photos d'identité). Cette réunion est capitale pour la reprise totale de notre activité ; nous nous invitons tous nos sociétaires et dirigeants à y assister.

Le gérant : **Etienné VIDAL,** membre et délégué du Comité local de Libération

Imprimerie de « L'Informateur », 16, rue Le Primatic, Fontainebleau, réquisitionnée par le C. L. L.

CE QUE FUT ET CE QUE FIT LA RÉSISTANCE A FONTAINEBLEAU

UN SUPPLÉMENT DE DEUX KILOS DE SUCRE

Une distribution supplémentaire de deux kilos de sucre par personne est effectuée cette semaine. Ce sucre provient d'une péniche que l'on avait d'abord crue abandonnée par les Allemands, mais qui, en fait, avait été expédiée par un sucrier à une ville du Centre. Grâce à la diligence des membres de la commission du ravitaillement et de quelques F. F. I., le Comité de Libération a pu acheter à son propriétaire une certaine quantité de ce sucre. Il sera versé à un prix légèrement supérieur à la taxe, mais la différence sera employée à récompenser et à rémunérer le vrai F. F. I. qui se sont battus contre l'ennemi autour de Fontainebleau avec un courage et un dévouement dont nous aurons l'occasion de reparler.

Rappelons aussi qu'ils ont contribué et contribuent encore pour une large part à la recherche et à l'acquisition des denrées qui sont distribuées à la population.

Ce remerciement leur était bien dû.

DISTRIBUTION DE VIN AUX TRAVAILLEURS DE FORCE

Du mercredi 13 au vendredi 15 septembre, distribution de deux litres de vin aux travailleurs de force contre les tickets F1 et F2. Le Comité local de la Libération met tout en œuvre pour assurer le ravitaillement. Et ceux qui croient pouvoir nous adresser des suggestions, des conseils, n'hésitent pas à nous écrire. On a, dans les circonstances présentes, besoin du concours de tous les Français.

COMMISSION DU RAVITAILLEMENT

Succesivement les maraichers, les caféiers et limonadiers, les restaurateurs, les représentants de tous les commerces en alimentation ont été convoqués et réunis à la mairie. Des échanges de vues ont été effectués, des suggestions, propositions, des mesures précisées. On a fait d'abord appel à la bonne volonté de la conscience de tous ; ce que les Allemands obtiennent par la force, ce que même parfois certains leur apportent ou leur réservent volontairement, nous devons, nous, Français, le recevoir sans avoir besoin ni de le forcer ni de le demander. Nous voulons encore espérer que l'appât du gain et l'esprit de mercantilisme laisseront la place à la solidarité nationale et à la conscience française.

Mais nous n'hésiterons pas à employer tous les moyens de persuasion ne doit pas être efficace.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

A l'audience du 8 septembre, une soixantaine de jeunes gendarmes ont été présentés d'usage après lecture de la formule verbale. Ils étaient présentés par le capitaine Auriaux.

Le tribunal a infligé, par défaut, une peine d'un mois de prison à Léon Parent, 36 ans, et à Henriette Minne, 34 ans, pour vol de 4 mètres de draps à la Sucrerie de Souppes.

René Hulleu, 34 ans, ingénieur agricole à Salbris (Loir-et-Cher) est poursuivi pour abus de confiance au préjudice du groupement corporatif de la Presse. A la demande de la partie civile, l'affaire est renvoyée sine-die.

Etat civil de Fontainebleau

Naissances
3 septembre : Yvette-Marie-Rose de Frédéric Lifsitz et de René Vallienne, 207, rue Grande.
4 : Francine-Sylvette-Jacqueline, de Didier Charpentier et de Jacqueline Chain, 17, place de la République.
6 : Michel-Charles-Paul, de Robert Pichon et de Paulette Deterre, poste forestier de la Faisanderie.
Herbin et de Jeanne Beaubron, 25, rue Grande.

Publication de mariage
Des Jacques Saisset, avoué, 16, rue des Pins, et Yolande Tocchio, 20, avenue des Charrosses, à Avon.

Décès
4 septembre : Honoré Renaudeau, décédé en forêt de Fontainebleau, route de Samois, domicilié à Samoires, architecte, 77 ans.
5 : René Herriot, veuve Chabot, à Perthes-en-Gâtinais, 71 ans.
7 : Fernand Meyniel, à Meudon, rue de la République, plombier, 51 ans.
9 : Louise Jubrot, 40, rue des Sablon, 74 ans.

CE QUE FUT ET CE QUE FIT LA RÉSISTANCE A FONTAINEBLEAU

UN SUPPLÉMENT DE DEUX KILOS DE SUCRE

La recherche du contact avec une organisation de Paris a été tentée. Les réfractaires de Fontainebleau passèrent de « Libération » à « Résistance » non sans être plusieurs fois trompés par des farceurs, des agents doubles ou des mouvements trop nettement politiques. De nombreux voyages à Paris furent nécessaires (aux frais de chacun, car la Résistance de Fontainebleau déclare sur l'honneur n'avoir jamais touché un centime de quoi que ce soit), les chefs des organisations centrales vinrent et on se retrouva dans une atmosphère de confiance et de confiance mutuelle. Les réunions clandestines se tinrent en forêt, dans des fonds de boutiques, etc. Et toujours, alors que tout semblait décevant et semblait donner satisfaction, un coup de filet rôdait l'étal-major, supprimant les maisons, paralyisant l'action du groupe.

Enfin, il y eut un an, grâce au dévouement de Bourneville, Mariotte qui avait trouvé que les résistants n'ont pas entre eux « la Fosse », les résistants de Fontainebleau contractèrent avec une organisation puissante habitée par Alger. Des ce jour, ils furent travailleurs plus utilement en liaison hebdomadaire avec Paris, Melun, Moret, Nemours, etc., liaisons assurées parfois par des jeunes filles autorisées par leurs parents mais qui respectaient la fusillade si elle avait été prise.

L'action fut poussée à fond avec un cran remarquable, mais toujours avec peu d'armes car les Alliés n'en parachutaient plus qu'à bon escient et la plupart de celles qui avaient été cachées ayant été saisis par les Allemands à la suite de bavardages ou même de trahisons.

(A suivre.)

DÉLEGATION COMMUNALE PROVISOIRE

Voici la composition de la Délégation communale provisoire administrative de Samois-sur-Seine, telle qu'elle a été constituée au lendemain de la libération :

Président : M. DURUPT.
Vice-président, membre et délégué pour l'administration civile de la commune : M. LEGRAND.
Membres : M. CHARLES, GO-DART, BATAILLÉS.
Secrétaire : M. CARLES CREPIN, adjoint, Mlle ROUCHON.

ECONOMISEZ L'ÉLECTRICITÉ !

En dépit des recommandations formelles faites à la population le 2 septembre à propos du rétablissement du courant électrique nocturne, certaines personnes continuent à utiliser l'électricité à des fins industrielles tandis que d'autres s'en servent pour le fonctionnement d'appareils d'économie domestique (fers, réchauds). De ce fait, le contingent alloué à Samois s'étant trouvé dépassé, toute la commune s'est vue à nouveau privée de lumière pendant plusieurs soires par la faute de certains abonnés et cela risque de se reproduire à nouveau si les mêmes errements se renouvelent.

En conséquence, la Délégation communale provisoire attire une fois de plus l'attention des usagers sur la nécessité absolue de se conformer aux prescriptions et l'importance que des sanctions sévères sont prises à l'égard des contrevenants qui risquent de se voir supprimer la fourniture du courant pour une durée indéterminée.

MISE AU POINT

Contrairement à ce qui a été inséré le 5 septembre dans un journal, l'abbé Goddé, 21, avenue de Fontainebleau, à Samois, n'est pas en fuite. Il a été remis le 30 août à l'Autorité militaire du 2^e bureau de Fontainebleau par les soins des FFI de Samois.

CIRCULATION

Le comité-directeur fait savoir qu'il est absolument interdit jusqu'au nouvel ordre de circuler avec des véhicules à moteur, quels qu'ils soient (essence, gazogène), sans une autorisation délivrée par le comité.

ETAT CIVIL

Naissances. — 1^{er} juillet : Jacques-Robert Lesingé, d'Adrien Lesingé et de Jeanne Durand, rue de Courbusson, 34 août : Michel-Jean-Robert, de Pierre Blanchard, instituteur et de Marie Chébarby. 27 : Patrick-Marie-Yves, de Jean Van Overstraeten, et de Jacqueline Luy, rue Auguste Joly 6 septembre : Eveline-Yvonne de Jacqueline Eusermann, plombier et de Jacqueline Morlon, rue de la Paix.

Décès : 1^{er} juillet : Louis Wicht, 71 ans, avenue de Fontainebleau, 14 juillet : Marceline Neuvy, 71 ans, épouse d'Etienné Lesnier, 61 rue de la République. 21 août : Jeanne Rousseau, 43 ans, villa Auguste, rue Maximilien Lambert, décédée à Fontainebleau, 9 août : Paul Erès, 89 ans, retraité, époux de Marie Dugat, rue Fouquet.

